Le 42ème Sommet du Haut Conseil de Coopération du Golfe (CCG) qui s'est tenu le 14 décembre dernier, en Arabie Saoudite, a réaffirmé ses positions et ses décisions fermes en faveur du Sahara marocain et de la préservation de la sécurité et de la stabilité du Royaume du Maroc et de son intégrité territoriale.

La déclaration finale, rendu public à l'issue des travaux de ce Sommet, a en outre, salué la résolution n°2602 du Conseil de sécurité du 29 octobre 2021, appelant surtout à poursuivre le processus de négociations des «Tables rondes» entre le Maroc, l'Algérie, la Mauritanie et le Polisario.

Le Conseil suprême a, également, souligné l'importance du partenariat stratégique spécial entre le Conseil de coopération et le Royaume du Maroc ainsi que sa mise en œuvre effective.

Le Conseil suprême du CCG a, d'autre part, souligné l'importance du partenariat stratégique privilégié liant le Conseil de coopération du Golfe et le Royaume du Maroc et de la mise en œuvre du plan d'action commun.

En réaction à cet appui, SM Mohammed VI, Roi du Maroc, a adressé plusieurs messages de remerciements et de gratitude à plusieurs dirigeants des pays du Golfe,pour le soutien clair de leur pays à la marocanité du Sahara.

Il convient de signaler que l'appui des Chefs d'Etats du Conseil de Coopération du Golfe à la souveraineté marocaine sur le Sahara marocain confirme les positions défendues en octobre dernier par les représentants de ces pays à l'ONU.Ce soutien constitue, également, un des fondements les plus importants de la consécration du partenariat stratégique entre le Royaume du Maroc et les Etats du CCG.

Les pays du CCG ont été, également, parmi les premiers à saluer l'intervention du Maroc dans la zone d'El Guerguerat. Ils ont aussi exprimé une position sans faille après la décision des Etats-Unis de reconnaître la souveraineté du Maroc sur ses provinces sahariennes.

Pour sa part, le Maroc, comme il en a toujours été dans ses relations bilatérales avec chacun des Etats du Golfe, réagit avec détermination et responsabilité à chaque fois qu'il y a difficulté, à travers une approche proactive en ligne avec le droit de la légitime défense, de la préservation des acquis, de la défense des principes religieux, spirituels et culturels partagés.

Le Haut Conseil du CCG qui se réunit de manière périodique (annuelle) constitue la plus haute autorité et est composé des dirigeants des six Etats (Arabie saoudite, Bahreïn, Émirats arabes unis, Oman, Qatar et Koweït).